

Université Catholique de Lille 1875

Programme SMOS-IN5

Soutien à la mobilité scientifique entrante

Descriptif de l'appel à candidatures

Appel a candidatures ICL 2027
5e vague
DECEMBRE 2026

Dans le cadre du programme « Vision ICL 2030 », l'Institut Catholique de Lille a réaffirmé son engagement à poursuivre l'élan initié en 2024. Fort du succès des quatre premières éditions avec 17 candidatures soutenues, une cinquième se lance afin de consolider les acquis tout en poursuivant une dynamique d'innovation. Ce programme poursuit le développement de la politique doctorale, l'amélioration de l'organisation et de la valorisation des activités de recherche, l'émergence de nouvelles expertises et l'accélération de l'internationalisation de la recherche. Les thématiques doivent être intégrées aux laboratoires d'accueil. L'objectif central est de favoriser la mobilité des chercheurs en développant des synergies pour répondre aux futurs appels à projets européens.

Date limite de candidature : 31 janvier 2027, 12h00 (Heure de Paris).
Période de mobilité comprise entre : 1er mars 2027 – 23 juillet 2027
Pas de mobilités après le 23 juillet 2027.
La mobilité ne peut être réalisée ni durant les périodes de fermeture de l'établissement, ni pendant les périodes de congé du candidat.

OFFRE ET AMBITION DE LA BOURSE

L'ambition d'excellence internationale « recherche » visée par l'ICL est portée par **deux programmes,** SMOS-**IN** et SMOS-**OUT**, qui soutiennent respectivement des mobilités scientifiques entrantes et sortantes.
Le programme SMOS-IN5 a pour objectif d'établir de nouveaux partenariats transversaux en vue de favoriser l'émergence de projets d'ampleur européenne.
En d'autres termes, il s'agit de créer ou développer des réseaux scientifiques européens, ouvrant la voie à des collaborations futures et à la soumission conjointe de projets européens.
Pour cela, l'établissement propose un dispositif de soutien financier aux enseignants-chercheurs et chercheurs (ECC) permanents de l'ICL en vue d'accueillir un chercheur confirmé ou un jeune chercheur international.

Les candidats invités participeront à diverses actions en fonction de leurs profils, telles que l'encadrement par un ou plusieurs enseignants-chercheurs de l'ICL, leur intégration dans les activités de recherche de l'une ou plusieurs des unités de recherches de l'ICL, ainsi que la présentation de leurs travaux et activités de recherche lors d'événements scientifiques et pédagogiques. L'objectif est de faciliter l'initiation, la poursuite ou l'achèvement de projets de recherche. Il est attendu que les opportunités de financement européen et/ou international soient identifiées avant ou pendant la mobilité, avec l'objectif que les candidats et les responsables d'accueil préparent ensemble une réponse à un appel à projets identifié.

MODALITÉS PRATIQUES DU DISPOSITIF

PRISE EN CHARGE ET PÉRIODE DE MOBILITÉ

Le programme SMOS-IN5 prend en charge les frais de transport et d'hébergement (en résidence Docéo) liés à un séjour de recherche au sein d'une unité de l'ICL. La durée attendue du séjour est d'un mois, avec une prise en charge des dépenses (hébergement et transport) dans la limite de 2 000 €.

Le programme ne soutient pas de dédommagement ni de salaire.

PROFILS DES RESPONSABLES D'ACCUEIL

Les chercheurs et enseignants-chercheurs permanents (dont la période d'essai est révolue) membres d'une unité de recherche de l'Institut Catholique de Lille, disponibles et en mesure d'accueillir un chercheur, sont éligibles pour proposer des candidatures.

PROFILS DES CHERCHEURS INVITÉS

Chercheurs confirmés ou jeunes chercheurs internationaux spécialisés dans les domaines de l'intelligence artificielle et de la géopolitique.
Pour être éligibles à la bourse de mobilité, les chercheurs doivent exercer leur activité de recherche et résider dans un pays européen autre que la France Métropolitaine. Les candidats de toute nationalité sont éligibles, sous réserve d'un titre de séjour en vigueur.
En cas de doute soulevé par le comité de sélection, une validation par le service de sécurité de l'Université Catholique de Lille pourra être demandée.

IDENTIFICATION DES CANDIDATS VIA LES RÉSEAUX UNIVERSITAIRES

Afin de renforcer et de valoriser les partenariats institutionnels, les candidats sont encouragés à s'appuyer sur les réseaux universitaires existants, tels que l'alliance EUNICE, ainsi que sur les universités partenaires stratégiques de l'UCL ou de ses établissements.

PAYS ÉLIGIBLES

Membres de l'UE : Belgique, Bulgarie, Croatie, Chypre, République Tchèque, Danemark (Allemagne, Estonie, Irlande, Grèce, Espagne, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Hongrie, Malte, Pays-Bas, Autriche, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovénie, Slovaquie, Finlande, Suède.
Pays associés à l'Espace économique européen (EEE) : Norvège, Islande, Liechtenstein.
Non-membre de l'UE et non associé à l'EEE : Suisse, Royaume Uni, Turquie.
Pour les pays non listés, une dérogation exceptionnelle peut être considérée, à condition que le projet de recherche justifie précisément un besoin spécifique ou présente un potentiel de collaboration jugé significatif pour l'établissement.
Une justification du choix du pays devrait être fournie dans la lettre de motivation accompagnant la candidature.

CONTACTS ET ACCOMPAGNEMENT

Pour toute information sur les aspects scientifiques du programme SMOS-IN5, contacter :
Andrew GLENCROSS,
Directeur d'ESPOL et responsable ICL 20230 de l'internationalisation de la recherche
andrew.glencross@univ-catholille.fr

Pour des questions techniques et organisationnelles (visa/transport/logement/assurance, etc.) :
Maïlys JOUBERT,
Chargée d'ingénierie de projets et financement à l'Institut Catholique de Lille
mailys.joubert@univ-catholille.fr

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit être déposé par le Directeur d'une unité de recherche et être adressé à l'adresse mail : **recherche@univ-catholille.fr**.

Il doit inclure :
- Le classement des candidats de son périmètre.
- Un Curriculum Vitae du chercheur invité (avec la liste des publications).
- Une lettre de motivation du responsable d'accueil pour chaque chercheur invité précisant la période envisagée pour le déplacement (mois ou dates précises), les livrables scientifiques attendus, la description des activités prévues et précisant comment celles-ci s'inscriront avec les thématiques de recherche de l'unité de recherche (limite de 3 pages).

Les candidatures en binôme, réalisées conjointement par deux responsables d'accueil pour un chercheur invité, sont acceptées. L'unité de recherche gestionnaire de la mobilité devra être identifiée et indiquée dans le dossier de candidature.
Le dossier est adressé par le directeur d'une unité de recherche par voie électronique (**recherche@univ-catholille.fr**).
L'envoi doit être effectué le **31 janvier 2027, 12h00 (CET), au plus tard.**

ENGAGEMENTS DES LAURÉATS

Un rapport d'activité, conformément au modèle fourni aux lauréats, sera requis à l'issue de la période de mobilité. Ce document est essentiel pour évaluer l'efficacité de la mobilité et son adéquation avec les stratégies et les priorités de l'institut. En complément, il pourrait être demandé aux participants, au retour, de fournir un témoignage vidéo, de témoigner lors d'une journée de la recherche ou de réaliser une interview pour OpenLab, afin de partager leur expérience et les connaissances acquises.

Les candidats sélectionnés s'engagent à respecter les engagements pris dans leur projet de mobilité, notamment en ce qui concerne le pays, l'établissement d'accueil, la durée de séjour, ainsi que les activités envisagées et les livrables programmés

SÉLECTION DES CANDIDATS

L'examen et la sélection des dossiers de candidature sera réalisé par le comité de sélection.

Processus d'évaluation :
- Le comité examinera les dossiers de candidature en s'appuyant sur des critères prédéfinis, tels que le potentiel académique du candidat invité, la qualité d'encadrement proposé la pertinence du projet de mobilité et l'adéquation avec les objectifs du programme.
- Après cette première évaluation, les responsables d'accueil seront contactés par courrier électronique pour confirmer leur disponibilité à réaliser le projet de mobilité.
- Une fois cette disponibilité confirmée, ils recevront par courrier électronique les instructions nécessaires pour l'organisation de la mobilité et du séjour des chercheurs invités.

Les candidats sélectionnés ainsi que les responsables d'accueil s'engagent à respecter les engagements pris dans leur projet de mobilité, notamment en ce qui concerne la durée de séjour et les activités envisagées.

À noter :
Le comité de sélection pourra être amené à :
- rencontrer les candidats présélectionnés afin de discuter plus en détail de leur projet et de leurs motivations ;
- formuler des recommandations aux responsables d'accueil pour les candidats sélectionnés afin de maximiser la valeur ajoutée de leurs projets de mobilité.

INSTITUT CATHOLIQUE DE LILLE (ICL), ASSOCIATION 1875 RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE
ET ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PRIVE D'INTERET GENERAL (EESPIG)
60 BOULEVARD VAUBAN • CS 40109 • 59016 LILLE CEDEX • FRANCE • SIRET 775 624 240 000 13 • CODE APE 8542 Z
N° TVA Intracommunautaire FR 66 775 624 240 • Organisme de formation, enregistré sous le n°31 59 00468 59
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

Communication UCL - Studio graphique UCL - Novembre 2026